

Chevaux étrangers, une mode qui ne connaît pas la crise

Les races étrangères se sont infiltrées dans tous les segments de marché de la filière cheval : qu'elles soient de sport, de loisirs, ibériques, américaines, belges ou autres, les origines outre France connaissent un intérêt certain auprès des éleveurs et cavaliers français.

Alors que les naissances de certaines races françaises connaissent une légère baisse, les importations et naissances de chevaux étrangers sont en croissance depuis les années 2000 ; constat que cette nouvelle tendance étrangère est bien amorcée.

Le point sur les appellations

Actuellement, 51 stud-books (races équinées et asines) sont gérés en France dont 13 de races étrangères de chevaux de selle et 8 de races étrangères de poneys. La gestion d'une race en France suppose la reconnaissance de cette race par le ministère de l'agriculture français et implique le paramétrage du règlement de stud-book dans la base informatique SIRE. Initialement, pour les chevaux nés en France, seuls ceux inscrits à un stud-book de race gérée pouvaient porter l'appellation de cette race.

Cependant, la recrudescence des chevaux étrangers en France ces dernières années a poussé la filière à trouver une alternative plus rapide et moins complexe à la gestion française d'une race étrangère et à l'utilisation de son appellation pour les chevaux nés sur le territoire français. Ainsi, depuis 2008, la signature d'une convention entre le SIRE et le berceau de certaines races étrangères non gérées permet désormais aux éleveurs d'inscrire leurs produits nés en France au stud-books de ces races. Il s'agit d'une gestion dite simplifiée car contrairement aux races gérées, le SIRE ne s'occupe pas de la gestion du règlement du stud-book et atteste simplement d'une inscription réalisée par le stud-book étranger du berceau de race. Il en résulte tout de même que ces chevaux de race conventionnées, nés sur le sol français, peuvent désormais porter l'appellation de leur race au même titre que les chevaux de race gérées.

• **Races étrangères de chevaux de selle gérées :** Akhal-Téké, Appaloosa, Barbe, Crème, Frison, Islandais, Lipizzan, Paint Horse, Lusitanien, Pure Race Espagnole, Quarter Horse, Shagya, Trakehner.

• **Races étrangères de poneys gérées :** Connemara, Dartmoor, Fjord, Haflinger, Highland, New Forest, Shetland, Welsh.

• **Races sous convention avec le berceau :** Zangersheide, Hanovrien, Portugais de sport, AES, Irish Cob, Gipsy Cob.

Les races étrangères de chevaux qui ne sont pas gérées ou conventionnées en France mais qui sont pourtant reconnues au vue de la liste tenue à jour par la Commission Européenne (ex : BWP, KWPN, SBS...), se voient attribuer une appellation « cheval de selle d'origines étrangères » ou « Origines Constatées (OC) » à partir des naissances 2010. Seule la certification des origines peut être réalisée (pas d'inscription en race) pour les produits nés en France. A contrario, tous les chevaux importés appartenant à un stud-book géré ou reconnu peuvent porter l'appellation de la race.

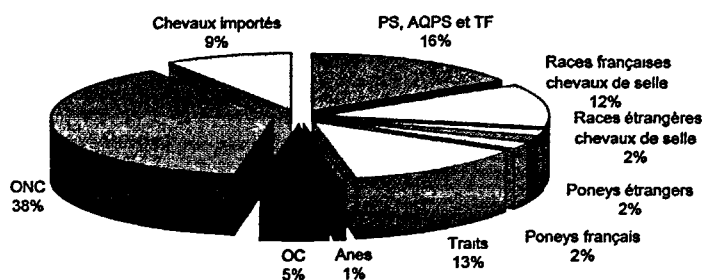
Gestion des appellations selon le type de race et la provenance des équidés

	Chevaux nés en France	Chevaux importés
Races gérées (= stud-book en France)	Portent l'appellation de leur race	Portent l'appellation de leur race
Races conventionnées (convention avec le berceau de race)		
Races reconnues (selon la commission européenne)	Portent l'appellation O.C à partir des naissances 2010	Portent l'appellation de leur race
autres	ONC ou OC si déclaration de naissance monte libre	ONC

Les chevaux étrangers en chiffres

Avec plus de 13 000 immatriculations en 2009, les chevaux étrangers, identifiés suite à une procédure d'importation ou à une naissance en France et une inscription en race étrangère, représentent environ 13% du total des immatriculations réalisées en 2009 (figure 1).

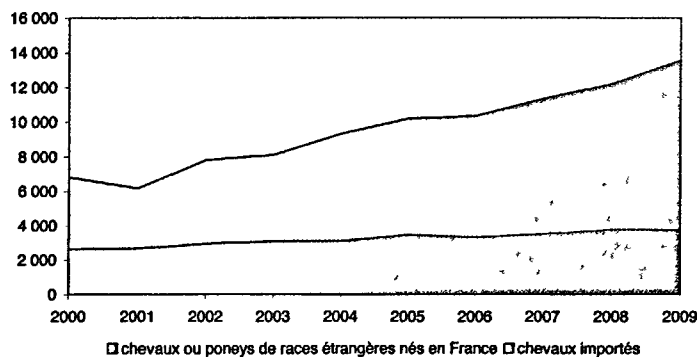
Figure 1
Pourcentage d'immatriculations par type d'équidés (chiffres 2009)



Depuis 2000, un vrai boom des immatriculations de chevaux étrangers a été amorcé. Parmi eux, on dénombre une forte proportion de chevaux importés avec 9808 immatriculations en 2009 soit 72% du total des chevaux étrangers. Le nombre de chevaux importés a plus que doublé entre 2000 et 2009 (figure 2). Les chevaux nés en France, inscrits en races étrangères (poneys et chevaux confondus) sont en hausse avec 3728 immatriculations en 2009 (+42% depuis 2000). Parmi ces équidés étrangers nés en France, on constate une forte augmentation des immatriculations de chevaux qui ont été multipliées par 3, ce qui s'explique en partie par la progression du nombre de races de chevaux gérées en France.

Ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres, les « chevaux de selle » ou OC ayant un ou plusieurs parents étrangers et les « Origines Non Constatées » (ONC) dont une partie non identifiable est d'origines étrangères.

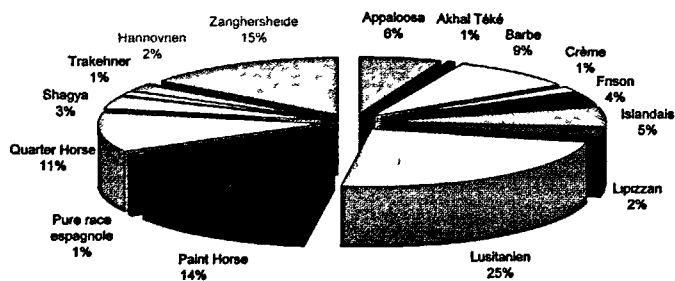
Figure 2
évolution du nombre de chevaux étrangers



Chevaux étrangers : répartition par races

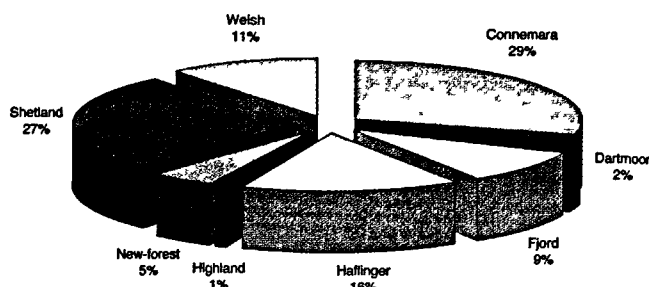
Les chevaux nés en France

Figure 3
Répartition par race des chevaux étrangers nés en France (chiffres 2009)



Parmi les chevaux de races étrangères nés en France, les chevaux américains arrivent en tête de liste avec 567 immatriculations (32%) suivis des chevaux ibériques qui comptabilisent 457 immatriculations en 2009 (28%). A partir de 2008, le principe des races conventionnées (en orange sur la figure 3) a permis l'immatriculation de chevaux de race Z et Hanovrien notamment. Concernant les poneys, 3 races parmi les 8 gérées représentent plus de 70% des immatriculations : le Connemara, le Shetland et le Haflinger (figure 4).

Figure 4
Répartition par race des poneys étrangers nés en France (chiffres 2009)



Les chevaux importés

87% des équidés importés sont des chevaux et 13 % des poneys. Les Pur-sang constituent une part conséquente des importations avec 3998 arrivées sur le territoire français en 2009. Par ordre d'importance viennent ensuite les chevaux de races allemandes, belges ou hollandaises qui représentent 19% des importations (dont par ordre d'importance KWPN, BWP, Frison, Hanovrien, Oldenburg, SBS, Z, Holsteiner). Les chevaux ibériques (Lusitanien, Pure Race Espagnole, Lipizzan) se distinguent également avec 8 % des importations (figure 5). Concernant les poneys, les races anglaises (Welsh, Shetland, Haflinger, New-Forest, Connemara, Dartmoor) représentent plus de 70% des importations (figure 6).

Figure 5
Répartition par race des 8363 chevaux importés

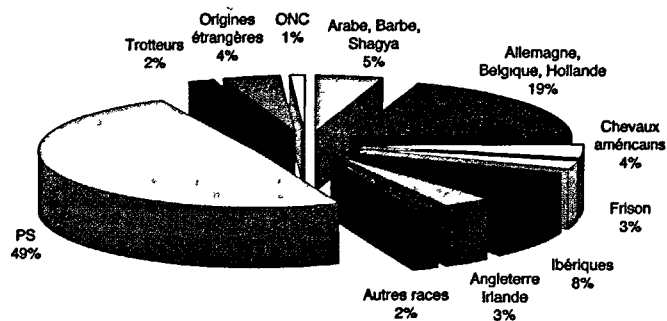
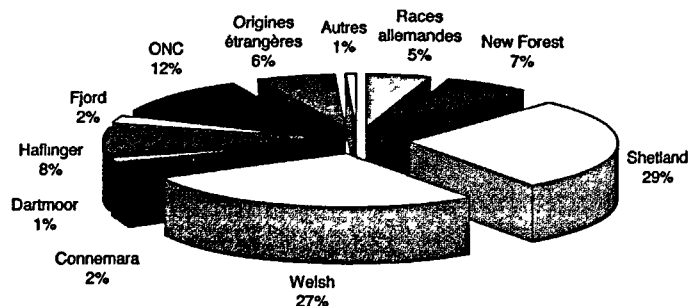


Figure 6
Répartition par race des 1174 poneys importés



Le top 5 des races de chevaux importés :

1. Pur Sang : 49% des chevaux importés
2. KWPN (Kon Warm Paard Nederland) : 5%
3. PRE (Pure Race Espagnole) : 5%
4. Arabe : 4 %
5. BWP (Belgian Warmblood) : 4%

Les Pur-sang importés proviennent majoritairement d'Irlande, Angleterre et Allemagne où ils représentent respectivement 95, 62 et 40% des chevaux importés de ces pays. 30% des chevaux en provenance des Pays-Bas sont des KWPN, 20% des Shetlands et 13% des Frisons. Le triangle Belgique, Allemagne, Pays-Bas exporte beaucoup de chevaux de leurs races locales (KWPN, BWP, Hanovrien, Oldenburg, SBS, Z).

Le top 5 des pays exportateurs vers la France :

1. Irlande (15 %)
2. Pays-Bas (15 %)
3. Angleterre (14 %)
4. Allemagne (13 %)
5. Belgique (10%)

Julie Schneider

Répartition des chevaux importés en France par lieu de naissance des équidés

